



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Commission parlementaire sur les véhicules hors route Les chambres de commerce souhaitent siéger aux tables de concertation régionales

Montréal, le 8 mars 2006 – Dans le cadre de la Commission parlementaire sur les véhicules hors route (VHR), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a attiré l'attention du gouvernement sur le rôle de catalyseur des besoins et des intérêts des gens d'affaires que jouent les chambres de commerce dans toutes les régions du Québec et, conséquemment, a demandé au gouvernement qu'une place soit réservée aux chambres de commerce au sein des tables de concertation régionales.

« Selon le mouvement des chambres de commerce, le gouvernement s'est engagé sur la bonne voie en prévoyant la mise sur pied de tables de concertation régionales, car seule la concertation entre les différents acteurs concernés, qu'ils soient adeptes de VHR, gens d'affaires ou citoyens riverains, permettra la pratique de ce loisir dans une perspective de développement durable », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

« La ministre Julie Boulet s'est dite réceptive à nos différentes recommandations et nous sommes confiants de pouvoir jouer un rôle-clé dans la mobilisation de la communauté d'affaires de chacune des régions afin d'assurer la pérennité des sentiers et de la pratique de ce loisir qui engendre des retombées annuelles de l'ordre de 1,5 milliard de dollars et qui offre également de l'emploi à des milliers de nos concitoyens », d'ajouter Françoise Bertrand.

Selon la FCCQ, un fois ces tables de concertation mises sur pied, le principal défi auquel elles auront à faire face dans la détermination des tracés des sentiers de motoneige et de quad, consistera à réaliser le potentiel de développement récréotouristique indéniable que comportent les activités impliquant les VHR, tout en maintenant l'harmonie avec les populations et l'environnement des différentes régions. Le second défi résidera dans la création de réseaux interrégionaux à caractère permanent et bien intégrés, qui permettront de maximiser les retombées économiques en région.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240